VALENCIENNES

Nos artistes. — Lundi après-midi, M. le docteur Tauchon, maire de Valenciennes, a reçu deux télégrammes, l'un du statuaire valenciennois Corneille Theunissen, l'informant qu'au Salon des Artistes Français il avait obtenu une médaille d'or pour sa statue des Polytecniciens défendant Paris, 1814. Le sympathique artiste exprimait toute sa reconnaissance envers la ville de Valenciennes et envers ses Académies. L'autre, du statuaire valenciennois Félix Desruelles, annonçait qu'il avait obtenu à ce même salon des Artistes Français, une première médaille.

Deux médailles dans la même journée, c'est encore un magnifique succès pour l'Ecole Valenciennoise et un nouveau fleuron à la couronne artistique de la Ville aux cinquante Prix de Rome.

A peine les deux bienvenus petits bleus étaient-ils arrivés, que, du clocher en dentelles de l'église Notre-Dame, notre bonne Jehanne de Flandre apprenait à tous la bonne nouvelle et que par toute la cité, la joie était grande.

Corneille Theunissen et Félix Desruelles auront la réception triomphale que l' « Athènes du Nord » réserve à ses glorieux enfants., dont la lignée n'est pas près de s'éteindre.

L'affaire de la Société Foncière et Immobilière Valenciennoise. — La vérification des écritures n'étant pas terminée, la réunion des actionnaires, qui devait avoir lieu dimanche, a été remise à une date qui sera fixée ultérieurement.

Arrestation. — Georges Deparis, 52 ans, ouvrier ébéniste, a été arrêté pour escroqueries et écroué.

— La nommée Louise Lagrenet, née le 15 décembre 1873, en Belgique, marchande-foraine, a été arrêtée pour vol au préjudice de M. Duponthieu, horloger, rue Ferrand.

Expulsée. — Régine Jacobs, née le 6 août 1882, d'origine belge, cabaretière au faubourg de Cambrai, a été arrêtée pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Malade sur la voie publique. — Un pensionnaire de l'Hospice général, Edmond Murez, est tombé malade, rue de Famars, et a dû être transporté en voiture à l'hôpital.

Les violents. — Deux Flamands, Ossekelard et Fronck, ont été arrêtés et écroués pour avoir roué de coups de pied deux inoffensifs marchands de charbon, Ernest Rolé, 39 ans, et son fils, demeurant chemin des Planches. Tandis que Ossekelard tenait les deux hommes, Fronck portait au père un violent coup de couteau dans la bouche, puis il le mordait à la main droite.

Classement des chevaux et voitures. — Le Maire de la ville de Valenciennes rappelle que la commission pour le classement des chevaux et voitures se réunira sur la place Verte :

Pour le canton Nord, le jeudi 11 juin 1914, à 7 heures du matin.

Pour le canton Sud, le vendredi 12 juin, à 7 heures du matin.

Pour le canton Est, le samedi 13 juin, à 7 heures du matin, et prie les intéressés de conduire leurs chevaux et voiture place Verte, une demi-heure avant l'heure fixée, de façon que la commission puisse commencer à fonctionner dès son arrivée.

CAMBRAI

Suicide. — Dimanche, vers 6 heures et demie du soir, un représentant de commerce, M. Abel Leroy, 28 ans, demeurant à Breilly (Somme), se trouvait au jardin Fénelon. Soudain il tira un revolver de sa poche et se tira une balle dans la tempe droite. La balle traversa la tête de part en part. La cadavre du malheureux a été transporté à la morgue de l'hôpital. On ignore les motifs de ce suicide.

Un ivrogne. — Dimanche, dans l'après-midi, Edmond Dusséaux, journalier à Cambrai, criait et gesticulait devant un cabaret de la place au Bois, parce que le débitant ne voulait pas lui donner à boire, vu son état d'ivresse. Comme ses cris ameutaient les passants, Dusséaux fut conduit au violon où procès-verbal lui fut dressé.

Accident. — En travaillant à la fabrique de chicorée de MM. Sancholle-Herraux, le brûleur François Cavitte, 52 ans, de Neuville-Saint-Rémy, heurta un rail et tomba sur le sol. Dans sa chute, il se blessa fortement au genou droit.

Feu de cheminée. — Dimanche, dans la matinée, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'établissement Godeliez-Bolvin, place Fénelon. Des pompiers en manœuvre dans le quartier se rendirent maîtres du feu assez rapidement. Le piquet d'incendie, mis en éveil par l'épaisse fumée qui se dégageait, était accouru pour prêter son secours, mais il n'eut pas à intervenir. Les dégâts sont de peu d'importance.

AVESNES

SARS-POTERIES

Un insoumis. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation Désiré Lacarpe, 40 ans, insoumis du recrutement d'Anxerre.

HAUTMONT

Les effets des camarades. — M. Poignard, garçon brasseur à la brasserie Collet, a constaté qu'un veston, dit « compagnon de travail » et une paire de souliers lui appartenant, le tout estimé 20 francs, avaient disparu.

Enquête est ouverte.

MAROILLES

Vol. — Dans la nuit du jeudi au vendredi dernier, des voleurs ont essayé de pénétrer chez M. Hennebert, cultivateur, route de Landrecies.

On croit qu'ils ont été dérangés dans leur entreprise, car ils sont partis après avoir démastiqué des vitres.

Dans la même nuit, un vol avec effraction a eu lieu à la Chapelle dite Notre-Dame, sur la route de Noyelles ; le tronc fut vidé, la porte fracturée, les vitres cassées et quelques objets religieux emportés.

C'est le deuxième vol qui se produit dans la commune depuis quelques mois.

HAZEBROUCK

MERVILLE

—— Dimanche a eu lieu, à Merville, dans une salle d'école, une réunion des membres de « La Prévoyance maternelle », sous la présidence de Mme Louis Demon, femme du très sympathique conseiller général de Merville.

Parmi les dames qui s'intéressent à cette œuvre si utile on remarquait : Mmes Lecomte, Lochart, Carpentier, Mlle, Kerlooten, Blondon, Artiste, etc.

De nombreux paquets de vêtements et layettes furent offerts aux mères de famille nécessiteuses dont les enfants fréquentent l'école laïque. Chaque enfant reçoit également des gâteaux ou sucre d'orge. Mme Demon eût un mot agréable pour tout le monde.

Les enfants des écoles chantèrent quelques chœurs ; les petits de l'école maternelle jouèrent quelques scénettes.

Mlles P. et C. Deguillage, les dévouées directrices, méritent des félicitations pour leur dévouement, ainsi que le comité de l'Amicale Laïque des jeunes filles.

DUNKERQUE

Vol de porte-monnaie. — Alphonse D..., vidangeur, habitant Coudekerque-Branche, profita du dimanche pour visiter différents bars. Il avait en poche le montant de sa semaine, soit 30 francs. Vers une heure du matin, il ne se sentit pas la force de rentrer chez lui et s'allongea dans le couloir de l'immeuble portant le N° 31 de la rue des Pierres, et s'endormit.

A 6 heures du matin, il s'éveilla et s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu.

Alphonse D... alla conter sa mésaventure au commissaire de police.

Brutal. — M. Emile L... est un brave ouvrier de filature. Contrairement à son habitude, il rentra samedi soir plus tard que de coutume. Sa femme lui fit des reproches. Ce qui ne plût pas à un de leurs voisins, nommé Jouvé. Celui-ci, ivre, pénétra, hier, chez les époux L... en manifestant son mécontentement. On le pria de sortir, mais Jouve refusa. Il terrassa Mme L..., roua de coups son mari et gifla Théophile Bailleul, qui s'était interposé.

Les victimes de ce brutal ont porté plainte.

Vol à la gare. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une caisse de 24 bouteilles de champagne était volée à la gare. Les agents, prévenus, découvrirent un nommé V..., enroulé dans une bâche. Interrogé, il fit un récit fantaisiste, qui ne parvint pas à convaincre M. le commissaire. Il sera poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer. On recherche le ou les voleurs de la caisse.

Malade sur la voie publique. — Deschodt Eugène, 37 ans, s'est trouvé indisposé subitement, ce matin, dans la rue. Il était depuis peu sorti de l'hôpital. Il y fut reconduit en voiture d'ambulance.

Vol de sucre au port. — Un marin breton du vapeur « Ville de Strasbourg », nommé Legohillaed Jean-Marie, a été arrêté ce matin. Il portait une caisse de 5 kilos de sucre. Il avoua avoir dérobé cette caisse pendant qu'il était chargé de la surveillance. Il a été écroué.

COUDEKERQUE-BRANCHE

Suicide d'une jeune fille. — Mlle Marie Gondaillier, âgée de 24 ans, avait quitté ses parents, il y a 16 jours, pour aller se placer à Péronne. Jeudi matin, elle quitta ses patrons sans motif, et erra toute la journée sur les bords du canal. Vers 7 heures du soir elle rencontra un ouvrier et lui demanda où se tenaient les travaux du canal du Nord. Au cours de la conversation, Marie Gondaillier raconta qu'elle était sans place, très malheureuse, et qu'elle mettrait fin à ses jours. L'ouvrier la consola du mieux qu'il pût et rentra chez lui. Il est probable que la nuit venue, la désespérée mit son projet à exécution. C'est le patron de la malheureuse qui avertit les parents de la fatale nouvelle. Ceux-ci se comprennent rien à ce drame. Tout le monde ignore la cause de ce désespoir.

Langueur et Abattement

La langueur et l'abattement ont parfois pour causes déterminantes les troubles de l'estomac et du foie. Il est certain qu'une indigestion, même légère, ou bien le fonctionnement défectueux du foie, occasionne de l'abattement, de la fatigue et de la lassitude. Quand cela se produit, vous avez besoin d'un remède capable de rétablir le fonctionnement normal et régulier de l'estomac, du foie et des intestins. C'est ce que la Tisane Américaine des Shakers fait de la manière la plus efficace. Vous avez en ce précieux remède un moyen excellent et facile de chasser les troubles de l'estomac, du foie et des intestins et aussi de les prévenir. 2185

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MÉRICOURT-CORONS

—— La Compagnie des Mines de Courrières a porté plainte contre les Allemands Ferdinand Fuchs et Wiliem Fuchs, qui sont partis en emportant de la literie qu'elle leur avait prêtée.

Fatal accident. — Un enfant électrocuté. — Le jeune Etienne Labbe, 12 ans, son frère Georges, 10 ans, et un ami de leur âge, jouaient près du passage à niveau des Mines de Courrières. Les enfants remarquèrent un nid bâti dans les interstices d'un pylone électrique. Ils ne purent résister à la tentation. Le jeune Emile grimpa jusqu'au sommet du support. Sa tête toucha un fil conducteur d'un courant de 1500 volts, il tomba électrocuté et vint s'abattre inerte d'une hauteur de 8 mètres.

M. Louis Loniens, qui passait, témoin de l'accident, releva le pauvre petit et fit prévenir ses parents.

BÉTHUNE

Le voyage de la Fédération des Amicales du bassin houiller. — La Fédération des Amicales a choisi Versailles pour but de son excursion annuelle qui aura lieu le dimanche 5 juillet prochain. Trois trains spéciaux sont organisés à cette intention, au départ de Violaines, de Carvin et de Lens. Le prix de l'excursion est fixé à 6 fr. 75 par personne, au départ de Lens.

Ce prix comprend : le ticket de chemin de fer aller et retour en train rapide, compartiments numérotés, l'insigne de l'excursion, l'itinéraire-programme avec plans détaillés et les entrées dans les monuments. Arrivée à Versailles à 9 h. 25. Le matin, visite de la ville. A 4 h. 1/2 de l'après-midi, rendez-vous des excursionnistes sur la terrasse-ouest du château et sur la terrasse de l'Orangerie pour la visite du parc en suivant l'itinéraire des grandes eaux, merveilleux spectacle qui attire des centaines de mille visiteurs. Fin des grandes eaux par le bassin de Neptune. Pendant cette visite, concert par les musiques du Génie et de l'Artillerie.

Les amateurs de canotage trouveront des canots automobiles avec une flottille de 80 bateaux à voiles et à rames sur le grand canal du parc.

Les membres actifs des Amicales, les personnes de leur famille et les amis de l'école pourront se faire inscrire dans toutes les écoles de Lens ou chez M. Cauliet, huissier, jusqu'au 10 juin courant, dernier délai.

SALLAUMINES

Exploits de Polonais. — Cinq arrestations. — Les Polonais Zaroufoukine, 27 ans ; Getsine, 27 ans ; Arch Marsack, 23 ans ; Hallonin, 28 ans, et Welmyar, 25 ans, accostèrent, dans la cité de la fosse N° 5 des Mines de Courrières, des jeunes gens qui revenaient de la ducasse de Lens. Ils arrachèrent la fleur que l'un d'eux portait à sa boutonnière, puis, sans raison, ils malmenèrent les jeunes mineurs, s'attaquant particulièrement à M. Amand Hochedez.

Des passants étant accourus, les étrangers se réfugièrent à la maison qu'ils occupent ensemble au N° 442 de la cité du Marais. Là, pour narguer les personnes attroupées, ils se livrèrent à des exhibitions malsaines.

M. Coissard, commissaire de police, le brigadier Taillieu, les agents Blanleau, et Doriéans, prévenus, vinrent mettre les forcenés en état d'arrestation. La foule voulait faire aux Polonais un mauvais parti.

LIÉVIN

Chute de 7 mètres. — Le peintre Polydore, âgé de 29 ans, au service de M. Maurice Leroy, monté sur une planche reliant deux échelles appuyées contre des murs opposés, travaillait à 7 mètres de hauteur, dans la salle du dispensaire de la fosse N° 3 des Mines de Lens. Une échelle ayant glissé, entraîna la chute du frêle échafaudage et l'ouvrier peintre s'abattit lourdement sur le sol.

On le releva avec le pied fracturé et souffrant de contusions multiples.

—— La police a arrêté la dame Léa Devocelle, 18 ans, qui, il y a quelque temps, conserva une paire de bottines sur deux qu'elle s'était fait remettre à choisir chez M. Soyez-Boncourt. M. Marteau, commissaire de police, a relevé à l'actif de la jeune fille plusieurs tentatives de vol chez différentes personnes.

—— L'assemblée générale de l'Union Commerciale de Liévin eut lieu dimanche dernier, à trois heures du soir, sous la présidence de M. Dupuich MM. Rey, président, et Mopty, secrétaire général de la Fédération, y assistaient. Après l'exposé moral et financier de la société, un vote de confiance et de remerciements fut adopté à l'unanimité en faveur de MM. Dupuich, président; Wacrenier, père et fils ; Landru, trésorier. C'est également à l'unanimité qu'un ordre du jour de protestation fut émis contre le projet d'une nouvelle réglementation de la vente des substances vénéneuses. On leva la séance après quelques explications de M. Roy sur ledit projet dont il entretiendra la Chambre du Commerce de Béthune.

A 5 heures, sous une pluie battante, le cortège se mit en marche pour la cité de la Plaine. Il était précédé de la Musique Municipale de la Fanfare des Vingt et d'un char sur lequel était placée la pancarte : « Il y a 25 ans que nous demandons une gare ».

C'est aux accents de la « Marseillaise », jouée par les deux sociétés musicales réunies, que la pancarte fut plantée à la halte de la Plaine.

Le mauvais temps contraria les jeux organisés par les commerçants. Un bal et un feu d'artifice terminèrent la fête.

LENS

—— Dans sa dernière réunion, le comité de la caisse des écoles a décidé de porter de 21 à 40 le nombre des enfants qui bénéficieront pendant les prochaines vacances d'un séjour d'un mois dans la forêt du Nouvion-en-Thiérache. Il adresse ses plus sincères remerciements aux personnes généreuses qui, par leurs cotisations en qualité de membres honoraires ou de membres bienfaiteurs, permettent aux enfants pauvres de puiser dans une atmosphère vivifiante, avec une meilleure santé, un peu de joie et de bonheur.

Il rappelle aux familles qu'aucun enfant ne sera désigné pour faire partie de la colonie de vacances s'il n'a pas fréquenté l'école très régulièrement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Excursion à Versailles. — Les élèves et anciens élèves de l'Institut Michelet et leurs familles, qui désirent participer au voyage organisé par la Fédération des Amicales laïques du bassin minier, sont informés qu'ils peuvent adresser leur adhésion, accompagnée d'un mandat de 6 fr. 75, au directeur de l'Institut Michelet, jusqu'au 13 juin, dernier délai. L'excursion a lieu le dimanche 5 juillet, par trains spéciaux, à marche rapide.

Institut Michelet (Ecole Primaire Supérieure Professionnelle). — Tableau d'honneur du mois de mai 1914 :

1re Année. — Section A : Avandel, Delacourt, Delobel, Dusmesoy, Lombard, Jonglet, Mercier, Pennel, Ternynck, Tréfier, Vairen, Villerval, Lanney.

Section B : Allart, Belrémieux, Boquet, Brisart, Cabuil, Candelier, Cardon, Coillot, Cousin, Delobel, Draprez, Ducourant, Gauthier Joseph, Gauthier Stéphane, Magrez, Merville, Mussemblé, Savaële, Selliez, Vandell, Vanvanelscoppel.

2e Année. — Section générale : Boulonnois, Rourdon, Bourel, Bruyelle, Bulez, Leclercq Eugène, Thomas, Thronion, Willem Emile.

Sections professionnelles (Industrie et Commerce) : Buquet, Caplaux, Colette, Dehuire, Drelon, Mayeux, Thorel, Deleu, Sékase.

3e Année. — Section générale : Beaumont, Brochier, Courlois Foulon, Grosjean, Zengerly.

Sections professionnelles (Industrie et Commerce) : Defraeye, Huret, Willem Louis, Cayet, Duhaul, Trouard, Rinchevai.

4e Année. — Section du B. S. : Facq, Bourré, Foucart, Hazard, Lenglet, Quéva.

Section des A. M. et Ponts et Chaussées : Capiaux, Hulot, Legay, Merlot, Vanbrabandt, Vandewalle.

HÉNIN-LIÉTARD

Délégations. — Par arrêté municipal : 1° M. Langlois Charles, premier adjoint au maire d'Hénin-Liétard, est chargé des services de l'éclairage public, voirie, travaux communaux, état civil, etc ; 2° M. Gosselin Edouard, 2e adjoint, remplira les fonctions d'officier de l'état civil et s'occupera des services de l'abattoir de la ville d'Hénin-Liétard ; 3° M. Duramel Louis, conseiller municipal, est nommé officier de l'état civil suppléant.

Assistance aux familles nombreuses et assistance obligatoire. — Le payement des allocations aux familles nombreuses et à l'assistance obligatoire aura lieu à la mairie, le samedi 13 juin 1914, de 8 à 12 heures du matin, et de 2 à 6 heures du soir.

Fédération Colombophile des Mines de Dourges. — Résultats du concours d'Orléans du 31 mai 1914. — 1422 pigeons lâchés. — 1. Labaere ; 2. Gabriel ; 3. Miens ; 4. Consit ; 5. Dubois ; 6. Deswaene ; 7. Nicaise ; 8. Pruvot ; 9. Labaere ; 10. Savary ; 11. Grincourt ; 12. Benlin ; 13. Lajonchère ; 14. Dufort ; 15. Labaere ; 16. Warin ; 17. Bussière ; 18. Herbaut ; 19. Crépin ; 20. Desrumeaux ; 21. Wampeepe ; 22. Wéry ; 23. Wantier ; 24. Brabant ; 25. Demailly ; 26. Dupuis ; 27. Lefebvre ; 28. Fontaine ; 29. Morean ; 30. Conry ; 31. Herbaut ; 32. Dailly ; 33. Lemal ; 34. Verdure ; 35. Capon ; 36. Nicaise ; 37. Lernoult ; 38. Ansart ; 39. Béthencourt ; 40. Ansart ; 41. Delporte ; 42. Lévêque ; 43. Damiens ; 44. Lefebvre ; 45. Milan ; 46. Pederencino ; 47. Degallaix ; 48. Lefebvre ; 49. Pacquet ; 50. Deroche ; 51. Fayola ; 52. Benlin ; 53. Denis ; 54. Hochin ; 55. Delacroix ; 56. Capelle ; 57. Dalrive ; 58. Fontaine ; 59. Taffin ; 60. Crétal ; 61. Ansart ; 62. Houssin ; 63. Delvallez ; 64. Puchois ; 65. Herbaut ; 66. Delplanque ; 67. Boulonne ; 68. Galland ; 69. Wéry ; 70. Dailly ; 71. Clique ; 72. Thiéry ; 73. Decallet ; 74. Dufour ; 75. Boulonne ; 76. Nicaise ; 77. Cayet ; 78. Delvallez ; 79. Dubar ; 80. Fourmant ; 81. Chevalier ; 82. Obert ; 83. Quintard ; 84. Robert ; 85. Bossement ; 86. Dailly ; 87. Wantier ; 88. Billet ; 89. Ramon ; 90. Blanvillain ; 91. Delacourt ; 92. Leclercq ; 93. Caniver ; 94. Tantot ; 95. Hélart ; 96. Delay ; 97. Hochin ; 98. Gossart ; 99. Wantier ; 100. Pardoen ; 101. Delauffre ; 102. Warin ; 103. Taffin ; 104. Semers ; 105. Bauduin ; 106. Prudhomme ; 107. Dennetière ; 108. Dupuis ; 109. Labaere ; 110. Corties ; 111. Ansart ; 112. Fauquette ; 113. Acquart ; 114. Dubois ; 115. Vardure ; 116. Jorion ; 117. Jorion ; 118. Capon ; 119. Martin ; 120. Drouloz ; 121. Pruvost ; 122. Dutemple ; 123. Leroy ; 124. Ladent ; 125. Botte ; 126. Bourgeois ; 127. Dauchy ; 128. Labaere ; 129. Wantier ; 130. Crétal ; 131. Faise ; 132. Legland ; 133. Lelacroix ; 134. Leroy ; 135. Vandewoestigne ; 136. Roger ; 137. Dupont ; 138. Toulouse ; 139. Wéry ; 140. Lenfant ; 141. Simone ; 142. Marmousel ; 143. Fremy ; 144. Blanchez ; 145. Foucart ; 146. Bouillez ; 147. Heripret ; 148. Simone ; 149. Frémy ; 150. Bertin ; 151. Gabriel.

Le cheval est gagné par M. Labaere, de Dourges, avec le 1er et le 15e prix.

1re série d'honneur : M. Labaere, de Dourges, avec le 1er et le 15e prix.

2e série d'honneur : M. Benlin, d'Hénin, avec le 12e et le 150e prix.

3e série d'honneur : M. Gabriel, de Billy, avec le 2e et le 151e prix.

Distribution des prix le mardi 9 juin 1914, à 5 heures du soir, chez M. Willay, rue de la Gare.

— Dimanche 28 juin, concours sur Châteaudun. 500 francs garantis et prix supplémentaires. Mise 1 fr. 50.

—— En exécution d'un mandat d'extradition les gendarmes ont arrêté Emile Depoorter, 34 ans, réclamé pour vol par la police belge.

BILLY-BERCLAU

Près de la dynamitière, 350 mètres de fils servant à la conduite de l'énergie électrique, le long du chemin de halage du canal de la Deûle, ont été volés.

BILLY-MONTIGNY

—— En exécution d'un extrait de jugement, les gendarmes ont mis en état d'arrestation Moïse Denis, 27 ans, redevable de 2 jours de prison pour vol.

—— On a volé des lapins chez M. Henri Plansard.

NOZELLES-GOBAULT

—— Deux individus, que l'on recherche, se firent servir des consommations chez M. Constant Couture, cabaretier, rue Jules-Ferry, et partirent sans payer.

—— Des voleurs s'étaient attaqués au poulailler dépendant de l'habitation de M. Petit-Deneux, cabaretier. Une sonnerie électrique donna l'alarme et mit en fuite les cambrioleurs qui n'eurent pas le temps de rien emporter.

BOULOGNE

CALAIS

Une bonne capture. — Deux agents en tournée aperçurent, hier, un docker nommé Lescaffre, 55 ans, né à Vieux-Berquin, porteur d'un sac de charbon.

Interpellé, l'homme avoua avoir dérobé ce charbon sur le port. Les agents ayant perquisitionné chez le docker, rue Christophe-Colomb, y découvrirent : 500 kilos de charbon, 4 pinces dont 2 monseigneurs, 14 ebalnes, 3 cordes, 2 sacs de crin naturel, le tout dérobé sur le port.

Lescaffre a été conduit à Boulogne et écroué à la prison.

Beau coup de filet. — Un bateau de pêche de Calais a ramené, dans ses filets, un requin de 2 m. 35 de long et pesant 180 kilos. Cette bête a été capturée dans le détroit. Un restaurateur de la ville l'a achetée pour la débiter en tranches à ses clients.

Le lord-maire de Londres s'embarque à Calais. — Le lord-maire de Londres, Sir Vansittart Bowater, est passé, hier, à Calais. Il a été reçu par MM. Itembert et Apeners, adjoints au maire, et par le vice-consul d'Angleterre. Il s'est embarqué à bord du « Rivière » qui avait arboré le pavillon blanc croisé de rouge de la cité de Londres.

Le pochard dévalisé. — Un nommé Darrington Thomas, 27 ans, chauffeur, débarqué de Dunkerque, étant ivre, avait été conduit au poste. En se réveillant, le pauvre garçon s'aperçut que sur les 150 francs qu'il avait, il ne lui restait plus que 31 sous. Il se rappela avoir fait route avec des Anglais, qui l'avaient bousculé. Il a déposé une plainte en ce sens.

Mort subite. — François Camus, 53 ans, commissionnaire public, accomplissait hier son service en gare maritime, quand soudain il s'affaissa.

Relevé, il était mort, venant de succomber à une embolie.

Un canot défoncé. — Un canot de l'amarrage, le « C. 6 » a été défoncé par l'ancre d'un vapeur norvégien, le « Gisko ».

Les hommes qui le montaient ont pu être sauvés.

MOTOCYCLETTES

HUMBER

3 1/2 H. P.

Véritable merveille de la Fabrication anglaise

SIMPLES, SOUPLES, RAPIDES

Débrayage - Trois vitesses

Demander Catalogue et Prix à

L. MANNESSIER, 63, rue Nationale

LILLE

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Carlos-Louis CANY

Lieutenant-Colonel au 22e Régiment d'Infanterie Coloniale, à Marseille

Chevalier de la Légion d'Honneur

décédé à Ileubourdin, le 6 Juin 1914, dans sa quarante-neuvième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI, SERVICE et FUNÉRAILLES SOLENNELS qui auront lieu le Mercredi 10 dudit mois, à onze heures, en l'église d'Ileubourdin, sa paroisse.

Inhumation au Cimetière dudit lieu.

Les Matines et Laudes seront chantées la veille, à six heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, 35, rue de la Deûle, chez Mme veuve Dellortrie-Castrique, sa belle-mère, à dix heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'assister au Service. 2184

TRAITÉ PRATIQUE DES

JEUX

Tableaux, données, combinaisons mathématiques, par Henri RATTON, Ingénieur.

Livre inédit, appelé à amener une révolution dans les jeux, car il supprime mathématiquement le hasard dans les jeux du Baccara à deux tableaux et au chemin de fer, la Roulette, la Trente-et-Quarante, la Boule, le Poker, les Petits Chevaux, les Courses de chevaux.

Notice détaillée est adressée à toute demande faite à l'auteur, M. RATTON, 31, quai des Brotteaux, Lyon.

OUVRAGE SE TROUVANT EN LIBRAIRIE

2155

BULLETIN THEATRAL Musical et Orphéonique

La XIe Fête fédérale des Musiques à Saint-Amand-les-Eaux

390 Commissaires se réunissent. — Tout s'organise bien. — L'enthousiasme

Dimanche, à 10 heures du matin, dans la vaste salle de la Tour, se sont réunis les 390 commissaires chargés d'organiser le défilé, de contrôler ou de recevoir les sociétés qui prendront part au Festival fédéral de dimanche prochain.

M. Baudet, adjoint au maire, en ouvrant la séance, a excusé M. Davaine, maire, appelé auprès de son frère très souffrant, puis il a remercié les commissaires d'avoir répondu si nombreux à l'appel de la municipalité.

M. Richart, président de la Fédération, a fourni aux commissaires les instructions pouvant faciliter leur tâche. A ceux-ci furent distribués insignes et programmes.

Le plus grand enthousiasme règne à Saint-Amand, où l'on parle, non seulement du Festival fédéral, auquel prendront part 203 sociétés, mais encore et beaucoup du concert que donnera, le lundi 15 juin, à 4 heures du soir, la réputé musique de la Garde Républicaine.

Rappelons que des chaises peuvent être réservées. S'adresser à M. Gosselet, membre de la Commission des fêtes, rue Thiers, à Saint-Amand-les-Eaux. Le prix de la chaise est de 2 fr. 50, pour recevoir les tickets par la poste, joindre un timbre de dix centimes.

Nous apprenons que déjà la moitié des places sont retenues ; aussi engageons-nous les amateurs de bonne musique à s'adresser à M. Gosselet.

Répétons-le, le plus grand enthousiasme règne à Saint-Amand, où l'on veut faire bien, grand et beau.

RÉCITAL ALICE RAVEAU

Mlle Alice Raveau, que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir dans le chef-d'œuvre de Gluck, où son interprétation est inégalable, vient donner un récital de chant classique et moderne le mardi 16 juin.

L'admirable artiste a su grouper dans son programme, ce qui peut se dégager de son art si personnel et si élevé. C'est ainsi que nous aurons le plaisir d'entendre Schubert, Beethoven, qui eurent la même pensée en écrivant le « Roi des Aulnes ». Mlle Alice Raveau nous fera sentir les différentes influences qui inspirèrent ces deux génies dans leur composition de cette mélodie si saisissante d'effet.

En dehors de Beethoven et de Schubert, Mlle Alice Raveau nous donnera une audition du célèbre « Largo » de Haendel, où son interprétation est incomparable. Puis viendront les modernes : Fauré, Duparc Saint-Saëns, dont nous donnerons le programme exact d'ici quelques jours. Elle sera accompagnée par M. Henri Ellin, premier prix du Conservatoire et lauréat du prix Diemer. M. Ellin se classe aujourd'hui au rang de nos plus grands virtuoses du clavier ; nombreux sont ses succès à Paris, à Londres et en Amérique, où il est particulièrement connu. Cette soirée s'annonce comme une grande manifestation d'art à laquelle les dilettantes ne manqueront pas de s'associer.

La location est ouverte Salle Industrielle. Prix des places, 7,50, 4,50, 2,50.

La soirée commencera à 8 heures trois quarts précises. L'accès de la salle sera interdit pendant l'exécution des morceaux.

Pour tous renseignements s'adresser Salle Industrielle.

Programme des Spectacles

OMNIA PATHÉ (Rue Esquermoise). — Ce soir, représentation de « Maudite soit la Guerre », spectacle en trois parties (grand succès).

T. L. J. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

LE SPORT

AVIRON

Les Lillois aux Régates de Roubaix

Les couleurs lilloises se sont particulièrement distinguées dimanche. Les deux débutants de l'Aviron de Lille ont confirmé leurs succès des régates précédentes en enlevant la première place de leur course, suivis de près par l'équipe de l'Union Nautique.

Le skiff senior a été l'occasion d'un nouveau succès pour les « bleu et rouge », avec la brillante victoire de Delepière dans cette course.

Nos rameurs figurèrent honorablement dans les courses à quatre débutants.

Les Régates de Roubaix

Organisées par le Cercle Nautique l' « Aviron » de Roubaix, des régates internationales ont eu lieu, dimanche après-midi, sur le canal du Blanc-Seau, devant un nombreux public.

Voici les résultats :

1re course. — Débutants, 1.200 mètres. — 1er, Simon et Peuchot, de l'Union Nautique de Lille, 6 m. 48 s. 4/5 ; 2e, Tiercelin et Vanlorhondt, de l'Aviron de Lille, 6 m. 48 s. 3/5; viennent ensuite, les Sports d'Amiens, le Sporting Dunkerquois et l'Emulation Nautique de Boulogne.

2e course. — Débutants, juniors et seniors. — 1.200 mètres. — 1re épreuve : 1er, Delepière, de l'Aviron de Lille, 6 m. 27 s. ; 2e, Fiessolle, des Sports d'Amiens, 6 m. 29 s.

2e épreuve : 1er, Michan, de l'Emulation Nautique de Boulogne, 6 m. 36 s. 4/5 ; 2e, Harlé, du Sporting Dunkerquois, 6 m. 7 s. 2/5.

3e Course. — Débutants. — 4 avirons de pointe. — 1.200 mètres. — 1re épreuve : 1er, l'Emulation Nautique de Calais, 5 m. 20 s. 2/5 ; 2e, les Sports d'Amiens, 6 m. 22 s. ; 3e, l'Aviron de Lille, 5 m. 40 s. 1/5.

2e épreuve : 1er, l'Union Nautique de Lille, 5 m. 30 s. ; 2e, le Cercle-Aviron de Roubaix, 5 m. 37 s. 2.5 ; 3e, le Sporting Dunkerquois, 5 m. 42 s.

4e course. — Juniors, deux avirons, 1.200 mètres. — 1er, le Sporting Dunkerquois, 5 m. 44 s. ; 2e, le Racing Club de Roubaix, 6 m. 05 s.

Concours de plongeons. — 1er, Vandendriessche ; 2e, Picavet, du S. C. de Roubaix; 3e, Desplanques, des P. de N. de Tourcoing; 4e, Defaut, et 5e, Desmetire, du même club ; 6e, Vanhersuynghels, des P. N. de Lille.

5e course. — Seniors. — Cette course est annulée, aucun concurrent ne s'étant présenté.

6e course. — Juniors. — Quatre avirons. — 2.400 mètres. — L'Emulation Nautique de Calais, étant seule présente, est classée première.

7e course. — Seniors. — Quatre avirons. — 2.400 mètres. — 1er, l'Emulation Nautique de Boulogne, 11 m. 26 s. 3/5 ; 2e, Les Sports d'Amiens, 12 m.

Course aux lampions, avec obstacles. — 1er, Frits Kohler, de Lille ; 2e, Favier, de Lille ; 3e, Picavel, de Roubaix.

TIR

Tir National de Roubaix (S. A. G. 45). — Résultat du Grand Concours National et International de Tir à longue distance et au Ball-Trap :

Catégorie A, 200 mètres. — Honneur Ch. Liagre ; 1er, V. Fort ; 2e, L. Renard ; 3e, Cap Delerue ; 4e, G. Cau ; 5e, J. Bonte ; 6e, R. George ; 7e, F. Joly ; 8e, Bugnicourt ; 9e, A. Gouble ; 10e, Andrieu ; 11e, Briffaut; 12e, L. Salembier ; 13e, D. Denis ; 14e, Bridoux ; 15e, L. Delomel ; 16e, Debandringhien ; 17e, Rosset ; 18e, Vandepulte ; 19e, Wauquier ; 20e, Noël Villain ; 21e, Lolléchelle ; 22e, H. Dupont ; 23e, Borget ; 24e, Férier ; 25e, Fava ; 26e, E. Duret ; 27e, V. Joly ; 28e, Lebrûn ; 29e, E. Loridant ; 30e, Haller ; 31e, V. Renard ; 32e, C. Lecointe ; 33e, Ferlié ; 34e, Baudhuin ; 35e, Ryckelynck ; 36e, A. Leclercq ; 37e, Vandemeulebrouck ; 38e, Périn ; 39e, Lebrun fils ; 40e, Chavel.

Catégorie B, 200 mètres (Jeunesse). — Honneur : R. Virnot ; 1er, Lebrun fils ; 2e, Wagnon ; 3e, Houzet ; 4e, Descamps ; 5e, L. Cavrois ; 6e, Scamps ; 7e, Spriet ; 8e, J. Morival ; 9e, Biacq ; 10e, E. Dubly ; 11e, Debrander ; 12e, Adolphe ; 13e, Van de Weghe ; 14e, Wanin ; 15e, Schoutteten ; 16e, Bonnel ; 17e, Malfait ; 18e, Vernier ; 19e, Preuvost ; 20e, Metliez.

Catégorie C, 300 mètres. — Honneur : C. Liagre ; 1er, L. Renard ; 2e, L. Wauquier ; 3e, V. Fort ; 4e, Bugnicourt ; 5e, Andrieu ; 6e, Vandepulte ; 7e, Bridoux ; 8e, F. Joly ; 9e, H. Dupont ; 10e, L. Delomel ; 11e, C. Delorue ; 12e, V. Renard ; 13e, R. George ; 14e, G. Cau ; 15e, C. Lecomte ; 16e, Borgel ; 17e, Férin ; 18e, Briffaut ; 19e, Laflèchelle ; 20e, E. Loridant ; 21e, Betremieux ; 22e, J. Bonte ; 23e, A. Gouble ; 24e, Baudhuin ; 25e, Rossel.

Catégorie D, Tir National Bonheur. — 1er, L. Waelès ; 2e, Duquesne ; 3e, L. Cresson ; 4e, Lerouge fils ; 5e, O. Briffaut ; 6e, Salembier fils ; 7e, Vandemeulebrouck ; 8e, Cap. Delerue ; 9e, V. Fort ; 10e, F. Aubin ; 11e, Liéthoudt ; 12e, A. Delmart ; 13e, Wardavoir ; 14e, Cau Georges ; 15e, J. Bonte ; 16e, Briffaut fils ; 17e, Périer ; 18e, Fontaine ; 19e, V. Renard ; 20e, Véno ; 21e, E. Loridant ; 22e, Castelein ; 23e, Williot ; 24e, Fava ; 25e, V. Joly ; 26e, Robart ; 27e, Houzet ; 28e, Savorie ; 29e, Casier ; 30e, Chavel; 31e, L. Salembier ; 32e, H. Lebrun ; 33e, Fetten ; 34e, H. Dupont ; 35e, F. Salembier; 36e, A. Gouble ; 37e, Ryckelynck ; 38e, Ségard père ; 39e, C. Dunoelle ; 40e, Bridoux ; 41e, Wagnon ; 42e, C. Lecomte ; 43e, Andrieu ; 44e, A. Renart ; 45e, J. Malliet ; 46e, Delomel ; 47e, Laflèchelle ; 48e, Halleux ; 49e, Ferlié fils ; 50e, Becquet.

Catégorie F, Ball-Trap. — Honneur : De Béthune ; 1er, L. Wauquier ; 2e, C. Liagre ; 3e, L. Salembier ; 4e, Lefèvre ; 5e, G. Salembier ; 6e, Liévin ; 7e, Rieuez ; 8e, Rémy; 9e, Joire ; 10e, Débonnet ; 11e, J. Piall ; 12e, V. Renard ; 13e, Baudhuin ; 14e, Claeyssens ; 15e, Jouville ; 16e, J. Thomas ; 17e, Borgel.

Catégorie G, Délégations. — 1re, Amicale rue Montaigne ; 2e, Tir National de Tourcoing ; 3e, Amicale des Arts (Equipe première) ; 4e, Vétérans Armées de Terre et Mer ; 5e, Patriote de Croix ; 6e, Société d'Armentières.

HIPPISME

Concours Hippique de Lille

La Société Hippique organise, pour les dimanche 14 et lundi 15 juin courant, sur les pistes de l'Hippodrome du Bois de la Deûle, un concours hippique dont le programme comporte les épreuves suivantes :

Dimanche 14, à 10 heures du matin : Prix du Début (gentlemen), 550 francs de prix ; Prix d'Essai (gentlemen), 100 francs et les entrées.

Dimanche, à deux heures après-midi : Prix de la Société Hippique (Offic), 550 francs de prix ; Prix des Dames (gentlemen), 1.100 francs de prix.

Lundi, à 2 heures après-midi, Prix Vauban (officiers), 750 francs de prix ; Prix de la Ville de Lille (gentlemen), 1.950 francs de prix.

Le succès de ce concours s'affirme par le nombre et la qualité des chevaux engagés et dont la liste sera close sous quelques jours.

Prix d'entrée : pesage : abonnements, deux cartes, homme ou dame, 15 fr. ; pesage, une carte pour un jour, 5 fr. ; tribunes, une carte pour un jour, 3 fr. ; pelouse, une carte pour un jour, 0 fr. 50.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, M. Oget, 30, rue Basse, à Lille, tous les jours, de 2 heures à 3 heures.

Courses de Saint-Cloud du 8 Juin 1914

1re Course. — 1. Linois (Ch. Childs), gag. 21 fr. 50, pl. 13 fr. ; 2. Sans Raison (Marsh), pl. 23 fr.; Le Gendarme (Grant), pl. 22 fr. 50. — Non placés : Souk, In Pace, Big 4, Colignac, Bonne Pâle, Wurzel, Upenta.

2e Course. — Elsmeir (M. Barat), gag. 38 fr. 50, pl. 29 fr. ; 2. Red W And Green (Jennings), pl. 15 fr. 50. — Non placés : Vlacey, Galbeuse, Deiro, Monoplan II, Dear Queen.

3e Course. — 1. Ghiberti (O. Neill), gag. 59 fr. 50, pl. 21 fr. ; 2. Fauche Le Vent (Mac Gée), pl. 32 fr. 50 ; 3. Turlupin (Garner), pl. 29 fr. 50. — Non placés : Garde à Vous, Bayard II, Rivista, Norba, Foggia, Autour.

4e Course. — 1. Naiade IV (Garner), gag. 24 fr., pl. 15 fr. ; 2. Monlantine (Allemand), pl. 23 fr. — Non placés : Gamins VII, Darling, Boy, La Chaumière, Juliane.

5e Course. — 1. Kellermann (Doumen), gag. 77 fr. 50, pl. 20 fr. 50 ; 2. Syracuse (Le Rara), pl. 26 fr. 50 ; 3. Fidélia (Grant), pl. 22 fr. 50. — Non placés : Templier, Patriote, Plaisir d'Amour, Foullah, Deor, La Mi-Carême, Mistress Henry, Notre Béguin.

6e Course. — 1. Orphée II (Allemand), gag. 94 fr. 50, pl. 27 fr. 50 ; 2. Peau Rouge (M. Henry), pl. 15 fr. ; 3. Montagnac (J. Jennings), pl. 16 fr. — Non placés : Kiosque, Jaboteur, Ecu de France, Majestic, Nuakka, Marisco.